## ARCHIVÉ: DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION MÉDICALE MONDIALE SUR LA MAIN-D'OEUVRE MÉDICALE (III)

Adoptée par la 37e Assemblée Médicale Mondiale Bruxelles (Belgique), Octobre 1985, et amendée par la 38e Assemblée Médicale Mondiale Rancho Mirage (Etats-Unis), Octobre 1986 et supprimée à l'Assemblée générale de l'AMM, Santiago 2005

Dans chaque pays, les personnes concernées par l'organisation des programmes d'études de médecine devraient faire savoir aux étudiants en médecine combien il est important que ceux-ci acquièrent une expérience pratique réelle de la médecine pour arriver à être des médecins compétents; elles devraient également les informer sur la nécessité d'une pratique continue pour conserver cette compétence. Les étudiants en médecine devraient être avertis du fait qu'il n'est guère facile d'appliquer le résultat de l'enseignement médical dans la pratique d'autres professions.

Lorsqu'il n'est pas certain que l'étudiant en médecine aura la possibilité d'acquérir l'expérience nécessaire lui ouvrant les portes de la compétence médicale de base, il devra être invité à reconsidérer la valeur de la formation médicale.